BIOPARC

ZOO DE DOUÉ-LA-FONTAINE

1961-2021
L'ÉMOTION
60 ANS
NATURE

CENTRES et **COLONIES** 2021 - SÉJOUR

BIOPARC
ZOO DE DOUÉ-LA-FONTAINE

ORGANISEZ
VOTRE SEJOUR "PETITS SOIGNEURS"

Vous souhaitez organiser un séjour de 2 à 5 jours avec des enfants âgés de 6 à 12 ans ?

LA **VISITE** LIBRE

FORFAIT SÉJOUR

Enfant de 3 à 10 ans : 22,15 € / 1 accompagnateur gratuit pour 8 enfants
Enfant de 11 ans et plus : 29,55 € / 1 accompagnateur gratuit pour 12 enfants
Accompagnateur supplémentaire : 39,05 €

LES **ANIMATIONS**

LES **ATELIERS SPÉCIFIQUES** « PETITS SOIGNEURS »

45 à 60 MINUTES | **60 €** | **MAXI. 20**

LE PETIT MONDE DU BIOPARC
Découverte des différents métiers du zoo, au cours d'un parcours avec une maquette aimantée à compléter.

PARTICIPATION À UNE OPÉRATION DE NETTOYAGE QUOTIDIEN
Les enfants retroussent leurs manches pour ratisser les crottins, nettoyer les abreuvoirs et remplir les mangeoires.

NOURRISSAGE DES PRIMATES
Choix des aliments en fonction du régime alimentaire, définition des quantités, présentation adéquate à l'animal.

SUIVI DES NAISSANCES CHEZ LES OISEAUX
En période des naissances repérage de nids, identification des couples, et visite aux couveuses.

COMPTAGE ET IDENTIFICATION DES ANIMAUX
Chaque animal du Bioparc est connu et suivi tout au long de sa vie. Les enfants apprennent à compter les animaux d'un groupe, et à les identifier individuellement.

FABRICATION ET DISTRIBUTION D'UN ENRICHISSEMENT
Les enfants participent à la création et à la distribution d'enrichissements simples. Ils pourront alors observer le comportement des animaux face à ces surprises préparées tout spécialement pour eux !

LES AUTRES **ATELIERS**

45 à 60 MINUTES | **60 €** | **MAXI. 30**

SUR LES TRACES DES ANIMAUX (de 3 à 9 ans)
Chaque enfant dispose d'une boule d'argile et réalise le moulage de son choix sur l'une de nos 6 tables à empreintes. Un souvenir à ramener à la maison…

AU FIL DE LA CHAÎNE ALIMENTAIRE (de 6 à 11 ans)
Chaque enfant reçoit une carte représentant un animal de la forêt tropicale. L'atelier nous mène auprès des espèces concernées, et le jeu consiste, par l'observation de leur anatomie, à positionner chaque animal à sa place dans la chaîne alimentaire.

LE JEU DES PROJETS NATURE (de 9 à 12 ans)
Le directeur du Bioparc s'apprête à partir en Amérique du Sud pour vérifier le bon fonctionnement de 4 Projets Nature. Il a malheureusement perdu sa valise quelque part dans le zoo. Un jeu coopératif va permettre aux enfants de la retrouver… et de découvrir ces Projets Nature !

LE DÉFI DES **ANIMAUX** (de 7 à 12 ans)

45 à 60 MINUTES | **90 €** | **MAXI. 50**

Les enfants constituent 3 équipes et découvrent une série d'épreuves, en lien avec les animaux. Ils disposent d'une heure pour se rendre aux bons endroits et pour trouver les réponses. L'animateur du Bioparc décompte ensuite les points obtenus et remet à chaque enfant un cadeau, en fonction du résultat obtenu par son équipe.

LES MALLETTES **PÉDAGOGIQUES**

45 à 60 MINUTES | **40 €** | **MAXI. 30**

Conçues pour des enfants de 6 à 12 ans, elles fournissent à vos animateurs une activité ludique clé en main. Entièrement pensés et réalisés par nos soins, ces beaux outils contiennent tout le matériel nécessaire pour mener votre activité en autonomie.

LA PÊCHE AUX ESPÈCES (de 6 à 8 ans)
Découvrir la classification animale en jouant, c'est possible ! Une pêche à la ligne permet aux enfants de tester leur habileté et de découvrir des animaux de la forêt malgache.

A CHACUN SON BEC (de 6 à 12 ans)
Après avoir observé attentivement les oiseaux de la Grande Volière sud-américaine, les enfants doivent reconnaître des becs avec les yeux bandés… S'ils y parviennent ils accèdent à un drôle de coffre-fort cachant de précieuses informations !

LE P'TIT DESSINATEUR NATURALISTE (de 6 à 12 ans)
Munis de jumelles et de matériel de dessin, les enfants apprennent à identifier des espèces et s'initient aux techniques de l'aquarelle.

RENSEIGNEMENTS / RÉSERVATIONS

Patricia Poirier
Tél : 02 41 59 28 84
infos@bioparc-zoo.fr

Bioparc
103 rue de Cholet
49700 Doué-la-Fontaine

Crédit photos : Bioparc de Doué-la-Fontaine, P. Chabot

CENTRES ET COLONIES 2021

CONTRAT DE RÉSERVATION - **SÉJOUR**

À RENVOYER MINIMUM 3 SEMAINES AVANT VOTRE VISITE

VOS COORDONNÉES

Nom de l'organisme ..... Nom du responsable du groupe .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Tél |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Email .....

VOTRE DEMANDE DE SÉJOUR

Date de séjour souhaitée : du ..... / ..... / 2021 au ..... / ..... / 2021

Visite gratuite accordée au chauffeur de car sur présentation de sa feuille de route.

CALCULEZ VOTRE BUDGET

	Votre public	Tarif		Nombre de personnes		
VISITE LIBRE (Droit d'entrée)	Enfant DE 3 A 10 ANS	22,15 €	x		=	
	Enfant DE 11 ANS ET +	29,55 €	x		=	
	Accompagnateur gratuit (1 pour 8 enfants de 3 à 10 ans / 1 pour 12 enfants de 11 ans et +)	GRATUIT	x		=	GRATUIT
	Accompagnateur supplémentaire	39,05 €	x		=	

Les ateliers et les mallettes ne peuvent être choisis sans la réservation d'une visite.

ANIMATIONS	Tarif par atelier ou mallette		Quantité		+
Mallette	40 €	x		=	
Atelier	60 €	x		=	
Défi	90 €	x		=	

COÛT TOTAL	

VOTRE RESTAURANT

❑ NON ❑ OUI Si oui, veuillez remplir et joindre le contrat de réservation « Déjeuner » en page 3.

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE

1. Organisation à prévoir : une confirmation de réservation contenant le programme détaillé du séjour sera alors transmise au partenaire par le Bioparc. Celle-ci devra être présentée à l'accueil du Bioparc lors de la première visite par l'animateur en charge du séjour : il indiquera alors le nombre exact d'enfants inscrits au séjour, en précisant la répartition entre enfants de 3-10 ans et enfants de 11 ans et plus. Le partenaire devra signaler par écrit toute modification concernant le programme ou l'effectif jusqu'à 7 jours avant le début du séjour.

2. Facturation et réglement : la facture définitive sera envoyée à l'issue du séjour. Le client devra s'acquitter du montant de celle-ci dès réception.

BIOPARC
103 rue de Cholet - DOUÉ LA FONTAINE - 49700 DOUÉ EN ANJOU
Tél : 02 41 59 28 84 - Fax : 02 41 59 25 86
infos@bioparc-zoo.fr

PROGRAMME SOUHAITÉ POUR VOTRE SÉJOUR DE 2 À 5 JOURS

JOUR	Horaires	Type de visite	Vos animations	Nombre d'enfants	Horaire de l'animation (cadre réservé à l'administration)
JOUR 1	Date : ..... Heure d'arrivée : Heure de départ :	❑ Visite libre ❑ Visite libre + animation(s)			
JOUR 2	Date : ..... Heure d'arrivée : Heure de départ :	❑ Visite libre ❑ Visite libre + animation(s)			
JOUR 3	Date : ..... Heure d'arrivée : Heure de départ :	❑ Visite libre ❑ Visite libre + animation(s)			
JOUR 4	Date : ..... Heure d'arrivée : Heure de départ :	❑ Visite libre ❑ Visite libre + animation(s)			
JOUR 5	Date : ..... Heure d'arrivée : Heure de départ :	❑ Visite libre ❑ Visite libre + animation(s)			

Le programme définitif vous sera envoyé par courrier avec la confirmation de réservation.

❑ Je souhaite réserver une formule de restauration (contrat suivant à remplir).

❑ J'accepte et je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente jointes.

BON POUR ACCORD
Date, signature et tampon obligatoires

BIOPARC
103 rue de Cholet - DOUÉ LA FONTAINE - 49700 DOUÉ EN ANJOU
Tél : 02 41 59 28 84 - Fax : 02 41 59 25 86
infos@bioparc-zoo.fr

CENTRES ET COLONIES 2021

CONTRAT DE RÉSERVATION - **SÉJOUR** - RESTAURATION

À RENVOYER AVEC LE CONTRAT SÉJOUR MINIMUM 3 SEMAINES AVANT LA DATE CHOISIE

VOS COORDONNÉES

Nom de l'organisme ..... Nom du responsable du groupe .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Tél |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Email .....

Date et heure souhaitées : le ..... à .....

Pique-nique OURSON 5,90 €
1 sandwich baguette jambon beurre
1 paquet de chips 30 gr
1 fruit
1 boisson à base d'orange 20 cl

Pique-nique OURS 7,90 €
1 sandwich baguette
jambon beurre emmental
1 paquet de chips 30 gr
1 laitage, 1 fruit et 1 eau minérale 50 cl

Formule GOÛTER 5,50 €
Café, thé, chocolat, jus de fruits
Brownies et petites crêpes

Menu N°1 6,50 €
Poisson pané, pommes frites
***
Glace vanille sauce chocolat
***
Sirop à l'eau

Menu N°2 7,50 €
Cordon bleu de dinde, pommes frites
***
Glace vanille sauce chocolat
***
Sirop à l'eau

Menu N°3 9,50 €
Assiette de crudités
***
Steak haché bio, pommes frites
***
Glace vanille sauce chocolat
***
Sirop à l'eau

VOTRE COMMANDE

Un seul choix de menu pour l'ensemble du groupe (sauf régimes alimentaires spécifiques à nous signaler).

Le restaurant doit être informé par écrit de toute modification du nombre de personnes au moins 7 jours avant la date de prestation.

TYPE DE FORMULE	Tarifs		Nombre de personnes		
Pique-nique **OURSON**	5,90 €	x		=	
Pique-nique **OURS**	7,90 €	x		=	
Formule **GOÛTER**	5,50 €	x		=	
Menu **N°1**	6,50 €	x		=	
Menu **N°2**	7,50 €	x		=	
Menu **N°3**	9,50 €	x		=	
			COÛT TOTAL		

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE

1. Organisation à prévoir : une confirmation de réservation contenant le programme détaillé du séjour sera alors transmise au partenaire par le Bioparc. Celle-ci devra être présentée à l'accueil du Bioparc lors de la première visite par l'animateur en charge du séjour : il indiquera alors le nombre exact d'enfants inscrits au séjour, en précisant la répartition entre enfants de 3-10 ans et enfants de 11 ans et plus. Le partenaire devra signaler par écrit toute modification concernant le programme ou l'effectif jusqu'à 7 jours avant le début du séjour.

2. Facturation et réglement : la facture définitive sera envoyée à l'issue du séjour. Le client devra s'acquitter du montant de celle-ci dès réception.

❑ **J'accepte et je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente jointes.**

BON POUR ACCORD
Date, signature et tampon obligatoires

BIOPARC
103 rue de Cholet - DOUÉ LA FONTAINE - 49700 DOUÉ EN ANJOU
Tél : 02 41 59 28 84 - Fax : 02 41 59 25 86
infos@bioparc-zoo.fr

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. GÉNÉRALITÉS

Ces Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à toutes les opérations de vente conclues par le Bioparc de Doué-la-Fontaine et le restaurant le Camp des Girafes.Elles sont complétées par des conditions particulières de vente (CPV) stipulées dans nos différents contrats de réservation et bons de commande.

CGV et CPV font partie intégrante du contrat de vente. Tout client reconnaît avoir la majorité légale et ne pas être sous tutelle ou curatelle pour avoir la capacité de contracter à ces conditions. Tout client reconnaît en avoir pris connaissance avant de passer sa commande. Dès lors, toute commande ou réservation entraîne son entière adhésion aux conditions de vente et son acceptation sans réserve de l'intégralité de leurs dispositions.

2. DONNÉES CLIENTS

En acceptant les CGV, le client autorise le Bioparc à collecter et utiliser pendant 5 ans les données fournies pour le suivi de la commande et pour la relation-clientèle. Cette souscription pourra, à tout moment et sur simple demande, être résiliée. Le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition à ses données personnelles en écrivant à infos@bioparc-zoo.fr.

3. RÉSERVATIONS / COMMANDES

3-1 Groupes, CSE et assimilés, Professionnels, Scolaires, Centres et colonies, Accueil spécialisé

Sous réserve de nos disponibilités, tout type de réservation, avec ou sans activité complémentaire (visite guidée, atelier pédagogique et/ou location de mallette pédagogique), doit faire l'objet d'un contrat rempli et transmis au minimum 3 semaines avant la date de visite par courrier, fax ou mail, avec les mentions manuscrites obligatoires suivantes : date, signature et tampon pour les établissements. Les horaires des visites et des activités choisies seront communiqués au préalable à titre indicatif, et confirmés le jour de la visite. Le Bioparc doit être informé par courrier, mail ou fax de toute modification de la réservation au moins 3 semaines avant la date de prestation. Passé ce délai, la réservation ne pourra en aucun cas être reportée ou modifiée. Le non-respect de ces conditions entraînera la facturation de la prestation réservée.

3-2 Visite VIP, Soigneur d'un jour, Anniversaire

Sous réserve de nos disponibilités, toute réservation doit faire l'objet d'un contrat rempli et transmis par courrier, au minimum 3 semaines avant la date de visite, avec votre chèque de règlement ainsi qu'avec les mentions manuscrites obligatoires suivantes : date et signature. Les horaires concernant l'organisation de ces activités seront confirmés par courrier.

3-3 Billetterie CSE et assimilés

Toute commande de billets (physiques, e-billets, numéros de série) doit faire l'objet d'une convention signée par les 2 parties et d'un bon rempli avec les mentions manuscrites obligatoires (date, signature et tampon de l'établissement). Ce bon sera transmis par courrier, fax ou mail pour la formule Dépôt-vente ; et par courrier avec le chèque de règlement ou par mail avec l'ordre de virement pour la formule Achat.

Des frais de port sont appliqués pour la formule Dépôt-vente et pour la formule Achat si la commande est inférieure ou égale à 60 billets. La signature de la convention entraîne la création d'un espace personnel sur www.bioparc-zoo.fr rendant possible les commandes en ligne.

3-4 Restaurant le Camp des Girafes

L'accès au restaurant pour déjeuner nécessite l'acquittement du billet d'entrée au Bioparc. Les menus sont servis en salle et les formules pique-niques sont à consommer sur l'aire prévue à cet effet. Sous réserve de nos disponibilités, tout type de réservation doit faire l'objet d'un contrat rempli et transmis au minimum 3 semaines avant la date de prestation, par courrier, fax ou mail, avec les mentions manuscrites obligatoires suivantes : date, signature et tampon pour les établissements. Le groupe choisit un menu identique pour les adultes et un menu identique pour les enfants. Les menus sont fournis à titre indicatif et peuvent être modifiés en fonction des approvisionnements. Nos prix s'entendent taxes et services compris.

Le restaurant le Camp des Girafes doit être informé par courrier, mail ou fax de toute modification du nombre de couverts au moins 7 jours avant la date de prestation. Passé ce délai, la réservation ne pourra en aucun cas être reportée ou modifiée. Le non-respect de ces conditions entraînera la facturation du nombre de repas réservés mais non consommés. L'horaire de fermeture du restaurant est fixé à 1h du matin.

3-5 Billetterie en ligne sur www.bioparc-zoo.fr

La date de validité est indiquée sur chaque billet. Une pièce d'identité peut être demandée à l'entrée du parc. À défaut de présentation de celle-ci, le tarif adulte sera appliqué. Nos prix s'entendent taxes comprises et ne comprennent pas les repas ou toute autre dépense.

4. FACTURATION ET RÈGLEMENT

Les prestations du Bioparc de Doué-la-Fontaine et de son restaurant doivent être réglées séparément. Conformément à la loi N°98-1442 du 31/12/1992, tout retard de paiement au-delà de 30 jours après la date de facturation donnera lieu à l'application d'une pénalité égale à trois fois et demie le taux d'intérêt légal. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement due au créancier en cas de retard de paiement est de 40€.

4-1 Groupes, CSE et assimilés, Professionnels, Scolaires, Centres et colonies, Accueil spécialisé

Nos factures définitives sont payables le jour de la visite aux caisses du parc. Dans le cas d'un paiement différé le client remet à l'arrivée sur le site l'engagement de l'établissement à s'acquitter du montant (mandat, voucher, bon de commande...). Sans ce document l'accès au parc sera refusé.

4-2 Visite VIP, Soigneur d'un jour, Anniversaire

Tout contrat de réservation doit être obligatoirement accompagné du chèque de règlement à l'ordre de la SARL Bioparc Doué-la-Fontaine.

4-3 Billetterie CSE et assimilés

☛ Formule Dépôt-vente : à chaque fin de saison, le Bioparc facture la billetterie vendue au tarif de l'année en cours.

☛ Formules Achat : toute commande doit être obligatoirement accompagnée du chèque de règlement à l'ordre de la SARL Bioparc Doué-la-Fontaine ou de l'ordre de virement.

4-4 Restaurant le Camp des Girafes

Nos factures définitives sont payables le jour du repas aux caisses du restaurant.

Dans le cas d'un paiement différé le client remet à l'arrivée sur le site son engagement à s'acquitter du montant (mandat, voucher, bon de commande...). Sans ce document l'accès au restaurant sera refusé.

4-5 Billetterie en ligne sur www.bioparc-zoo.fr

Une confirmation de commande est envoyée par mail au client, avec une version PDF de ses billets. Ceux-ci peuvent être imprimés ou téléchargés sur mobile, et l'accès au parc est soumis à leur présentation.

5. ANNULATION

5-1 Groupes, CSE et assimilés, Professionnels, Scolaires, Centres et colonies, Accueil spécialisé

La réservation peut être annulée par écrit jusqu'à 7 jours avant la date de visite. Passé ce délai, 20 % du total sera facturé. Aucune entrée ne sera renégociée ni revue en termes de tarification pour des raisons climatiques.

5-2 Visite VIP, Soigneur d'un jour, Anniversaire

L'annulation de votre réservation entraîne : une facturation de 50 % jusqu'à 7 jours avant la date de visite, aucun remboursement passé ce délai. La date de réservation peut être modifiée jusqu'à un mois avant la date de visite sous réserve de disponibilités.

5-3 Billetterie CSE et assimilés

☛ Formule Achat : toute commande de billetterie ne sera ni reprise, ni échangée, ni remboursée.

5-4 Restaurant le Camp des Girafes

En cas d'annulation de réservation, la prestation fera l'objet d'une facturation dans les conditions suivantes :

☛ Entre le 7e jour et 24 heures avant la date prévue : facturation à 50 %.

☛ Moins de 24 heures avant la date prévue : facturation à 100 %.

5-5 Billetterie en ligne sur www.bioparc-zoo.fr

Toute commande est ferme et définitive. Les billets ne sont ni repris, ni échangés, ni remboursés. Toute revente est strictement interdite.

6. ASSURANCES

Le Bioparc décline toute responsabilité pour la perte ou le vol de biens à la charge des visiteurs. Les visiteurs sont responsables de toutes dégradations qu'ils pourraient causer dans l'enceinte du site notamment par non-respect de notre règlement intérieur, de leur fait ou de celui des personnes ou objets dont ils ont la garde.

7. TARIFS

Nos tarifs sont nets et non cumulables avec des offres promotionnelles. La billetterie individuelle et la carte Zoo Pass ne sont pas utilisables dans les contrats de réservation et bons de commandes. Nos produits d'animation et autres services payants ne peuvent être choisis sans la réservation d'une visite libre. Nos tarifs et prestations Bioparc et restaurant le Camp des Girafes peuvent varier en fonction des conditions économiques et des dispositions réglementaires. Ces modifications seront sans incidence sur les contrats de réservation et bons de commande signés.

Tous nos tarifs sont consultables sur notre site internet www.bioparc-zoo.fr.

8. LITIGES

Les présentes CGV sont soumises au droit français. Tout litige qui n'aura pu être réglé à l'amiable sera soumis à la compétence exclusive du tribunal de commerce d'Angers.

BIOPARC
ZOO DE DOUÉ-LA-FONTAINE

CONTACT

Patricia POIRIER
Tél : 02 41 59 28 84
Fax : 02 41 59 25 86
infos@bioparc-zoo.fr

ARKETYPE - RCS Nantes - 09/2018 - © Bioparc de Doué-la-Fontaine / Photos : Bioparc, P. Chabot, PaulEric.E. Baccega - Document non contractuel

Doué-la-Fontaine Saumur Anjou Val de Loire